



ASSOCIATION de DÉFENSE des DROITS de la FORÊT USAGÈRE de LA TESTE

ADDUFU BOITE POSTALE 60520 33164 LA TESTE Cedex
contact@addufu.org www.addufu.org
<http://www.facebook.com/addufu.org>

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ADDUFU s'interroge

Travaux DFCI en forêt usagère, une chronologie qui interpelle.

Pourquoi la DFCI a-t-elle attendu 14 mois avant de commencer les travaux d'élargissement des chemins, le 5 juillet 2022 ?

RAPPEL DES FAITS :

- Le 16 août 2019, l'ASA DFCI engage le lancement des opérations d'élargissement des chemins. L'ADDUFU écrit à son président afin de lui signifier qu'elle y est tout à fait favorable à la condition que les textes régissant la forêt usagère soient respectés : marquage des arbres, estimation des volumes, vente des bois coupés par adjudication au plus offrant par les syndics généraux : c'est la loi.
- 19 mai 2020 : sans réponse de l'ASA DFCI, l'ADDUFU lui adresse un deuxième courrier.
- Février 2021 : le président de l'ASA DFCI engage les travaux.
- A ce moment, l'ADDUFU se mobilise pour s'opposer, non pas à l'élargissement des chemins, mais à l'appropriation par la DFCI des bois coupés dont elle n'est pas propriétaire.
- 27 avril 2021, en référé, le juge administratif confirme la légalité de l'autorisation des travaux.
- 28 avril 2021 : les travaux pouvaient démarrer. L'ADDUFU ne s'y est pas opposée.
-
- **Pourquoi la DFCI a-t-elle attendu 14 mois pour entreprendre les travaux d'élargissement des chemins le 5 juillet 2022 en période de très fortes chaleurs.**

Commission communication de l'ADDUFU.